NOTE RELATIVE À L'ACHAT DE LECTEURS MP3 – 2nde, 1ère, terminale (toutes séries)

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez certainement, la grande 'révolution' des langues vivantes au Bac a eu lieu et vos enfants vont passer, en plus d'un écrit, une épreuve de compréhension orale et une épreuve d'expression orale dans chacune des deux langues vivantes qu'il/elle étudie.

Afin de s'entraîner à l'expression orale, **votre enfant doit posséder un dispositif lui permettant de s'enregistrer A UN FORMAT COURANT**. C'est pourquoi vous trouverez dans la liste des manuels scolaires, la mention de l'achat d'un lecteur mp3.

Nous tenions à préciser plusieurs points concernant cet achat :

- D'autres matières requièrent un matériel obligatoire (blouse en chimie, calculatrice scientifique en mathématiques, tenue de sport). Les langues vivantes ont aussi besoin de matériel spécifique.
- Ce lecteur sera utilisé de la seconde à la terminale, en LV1 et/ou en LV2. Il s'agit donc d'un investissement pour 3 ans et pour deux matières.
- Les élèves issus de Monge et entrant en première ou terminale sont déjà équipés et gardent leur lecteur. Les élèves arrivant dans l'établissement doivent s'équiper.
- Il ne s'agit pas d'un achat 'gadget' : certains tests de fin de chapitre ne seront pas écrits mais enregistrés.
- Si votre enfant dispose déjà d'un tel lecteur, il n'est pas nécessaire d'en acheter un autre. Il suffit de vérifier que le lecteur possède bien la fonction dictaphone et est 'plug & play' (très important).
- Ce lecteur pourra servir à votre enfant en dehors de la classe : nous n'irons pas vérifier s'il y met sa musique.

SI, POUR DES RAISONS DE GRAVES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES, vous renoncez à cet achat, votre enfant peut utiliser son téléphone portable **À CONDITION** :

- Que son téléphone lui permette de s'enregistrer environ 5 minutes. Certains appareils limitent les mémos vocaux à 1 ou 2 minutes. Cela ne suffira pas.
- **Les fichiers rendus au professeur DOIVENT ÊTRE CONVERTIS en format .mp3 ou .wav. Si ce n'est pas le cas, le DEVOIR SERA COMPTÉ COMME NON RENDU, ET AMÈNERA 00/20**. Il existe des convertisseurs gratuits téléchargeables sur Internet. Pour votre enfant, cela ne prendra que quelques minutes. Un enseignant a en moyenne 150 à 180 élèves. Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons pas passer notre temps à convertir tous les fichiers des élèves pour tenter de les ouvrir.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES du lecteur mp3. Ce lecteur doit :

- Disposer de la fonction 'dictaphone' afin de pouvoir enregistrer la voix de l'élève.
- **Enregistrer en format mp3 (ou wav) IMPÉRATIVEMENT**. Éviter le modèle très bas de gamme qui enregistre en format .ACT illisible la plupart du temps.
- **Être 'plug and play'**, c'est-à-dire que l'on doit pouvoir le connecter à n'importe quel ordinateur pour récupérer les fichiers son.
- Il n'est pas nécessaire que ce lecteur dispose d'une grosse capacité de stockage.

Quelques exemples de modèles BASIQUES (tarifs indicatifs, qui ne cessent d'augmenter…):
Il s'agit évidemment d'exemples. Tout lecteur plug and play, disposant d'un dictaphone est utilisable. Demandez à vos enfants de tester le leur. Évitez d'acheter un lecteur très cher uniquement pour le lycée.

PROLINE PL07 4 GO NOIR (29,90€)

MPMAN MP-101 WOM NOIR (20€ sans carte SD)

CLIP SONIC MP206 VERT (30,99€)

SONY NWZ-B172FP (39€)

Les Professeurs de Langues Vivantes